LA SOUTE à JEUX 39 imp de la Figuière 83210 LA FARLEDE

www.lasouteaieux.com

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 17 MAI 2024

Les membres de l'association LA SOUTE À JEUX se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 18H30 dans la salle du RDC de la société URBAVAR, sise impasse de la ciboulette 83210 LA FARLEDE, étaient présents 20 membres.

La séance est présidée par Le Président Raphaël KAHN, assisté du Secrétaire Grégory JACQUEL et du Trésorier HAYE Guillaume.

Aucun quorum n'étant nécessaire, la séance peut débuter.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- 1. Rapport moral
- 2. Rapport financier
- 3. Fixation du montant annuel de la cotisation
- 4. Questions Diverses

1. Rapport moral

Lecture est faite du rapport moral, le président remercie les membres présents et rappelle le but de l'association. Il rappelle aussi que l'association est dirigée par le conseil d'administration constitué de 3 membres, issus de ce conseil d'administration : les membres du bureau que sont le président, le secrétaire et le trésorier élus pour 3 ans conformément à l'article 13 des statuts : La prochaine élection aura lieu en 2025.

La ville a mis à disposition une salle, un vendredi par mois afin d'organiser les soirées. Le Président remercie chaleureusement le Maire et ses adjoints pour ce prêt.

En parallèle, La Soute à Jeux réalise un partenariat par convention d'intervention avec le Tiers Lieu La Kanopée (à Solliès-Pont) pour intervenir mensuellement.

D'un point de vue fonctionnel, l'association organise donc mensuellement :

- une soirée à La Farlède (Les soirées du 1er vendredi du mois).
- une soirée à La Kanopée (2nd mardi du mois inscription sur le site de la Kanopée).

Malheureusement depuis plusieurs mois, les soirées ne sont plus maintenues. Une nouvelle organisation est nécessaire afin de revoir le fonctionnement avec La Kanopée.

Le président évoque la participation des membres du bureau, au Festival International du Jeux à Cannes 2024, en tant que professionnels et des découvertes des jeux, prototypes, faits à cette occasion. Le festival de Vichy à la fin du mois de septembre n'a pas été retenu au regard du coût et des obligations de chacun.

Le président rappelle l'avantage donné avec le site de vente en ligne Philibertnet.com qui, après mise à jour de la liste fournie et de la création d'un compte, propose -10% de réduction sur les achats (sauf sur les prix rouges).

Des difficultés sont régulièrement rencontrées avec PHILIBERT, les mises à jour de la liste des membres n'étant pas systématiquement intégrées, il vous est demandé de nous contacter et de contacter PHILIBERT en parallèle si la réduction n'est pas appliquée. L'association rappelle aussi le prêt gracieux du local par URBAVAR sous réserve de vérifier la disponibilité de la salle auprès du locataire et/ou du propriétaire.

Le président rappelle l'avantage avec le site de vente en ligne Ludum.fr qui propose jusqu'à -15% de réduction sur les achats. (le code à saisir <u>au moment de la création du compte en ligne est</u> : **LSAJ2023LUD**

Vote : À l'unanimité,

2. Rapport Financier

Le Trésorier rappelle les adhésions, dons, dépenses à travers le bilan comptable résumé ci-après :

		BILAN	СОМРТ	ABLE 20	024		
RECETTES				DÉPENSES			
ADHÉSIONS			440	ASSUF	RANCE LO	OCAL	69,88
DONS	RUGOLETTO ROMUALD		20	FRAIS BANCAIRE		24	
					ACEMENT		712,35
				ALIMENTATION		90,21	
				PANNEAU PUBLICITAIRE		24	
PRESTATION	KANOPE		250				
SOLDE BILAN 2023			565,55				1 -
TOTAL		1275,55		тот	AL	920,44	
BANQUE				355,11			
	PRÉV	/ISIONNEL		SURANCE L RE = 94 €	OCAL + F	RAIS	

Le Président prend la parole et annonce que l'association a réalisé 2 demandes de subvention : une auprès de la Mairie de la Farlède afin de cofinancer l'achat de jeux et les déplacements au FIJ et une auprès de la Préfecture du Var pour le fonctionnement global de l'association. Nous ferons un point précis lors des retours des demandes en septembre.

Vote: À l'unanimité,

3. Fixation du montant annuel de la cotisation

Le montant actuel est de 10€, le renouvellement se fait à partir du mois de septembre de l'année en cours.

Après discussion avec les membres présents, Le Président propose de faire évoluer le montant de l'adhésion annuelle à 15€.

Vote: À l'unanimité,

4. Questions Diverses

Aucune question diverse n'a été présentée.

Le président remercie les membres présents, et propose de lever la séance.

La séance est close à 19h.

Le Président.

Raphaël KAHN

Le Trésorier,

Guillaume HAYE

Le Secrétaire.

Grégory JACQUEL

Annexe : Tableau des personnes présentes ou représentées à l'AG du 17/05/2024

Nom	Prénom	Présents	Procurations
CASANOVA	Cyril	х	
COUE	Jean-Yves	x	
DENIS	Sonia	x	
DENIS	Olivier	×	
JACQUEL	Grégory	X	
TURCOTTI	Quentin	×	
CLEMENT	Brigitte	X	
GIRAUD	Ophélie	х	
KAHN	Raphaël	×	
HAYE	Guillaume	X	
PLAQUIN	Julien	X	
GHILAIN	Nathan	X	
SMAGGE	Chantal	X	
BRIOUDE	Julia	X	
LEBELLEGARD	Nathalie	X	
DESTRAZ	Vincent	Х	
MILLEUR	Laetitia	Х	
ROUBAUD	Gisèle	Х	
LAGARDET	Floriane	х	
MOMEUX	Babeth	Х	